

Procès-verbal de l'assemblée générale

Jeudi 05 septembre 2019 – 18 h 15 mn

Ordre du jour

I.	Partie non statutaire	1
A.	Introduction.....	1
B.	Bilan d'activité 2018-2019	2
C.	Bilan financier 2018/2019	2
D.	Prévision financière 2019/2020	3
E.	Vote du bilan financier	3
II.	Action pour 2019-2020	3
III.	Partie statutaire.....	3
A.	Dissolution du bureau	3
B.	Election du bureau des membres du conseil d'administration	4
C.	Organisation des élections des représentant des parents d'élèves au CA.....	4
IV.	Question diverse :	4
V.	Conclusion du président :	4

I. Partie non statutaire

A. Introduction

Quel est notre rôle : Rester vigilant pour toujours garantir notre système éducatif, garantir un haut niveau d'enseignement pour nos enfants.

Nos valeurs : L'enfant est au centre de nos préoccupations. La FCPE milite pour la gratuité totale de la scolarisation, pour la réussite de tous les jeunes, pour une école laïque, sans discrimination et pour que soient respectés les droits des parents d'élèves.

Pourquoi adhérer : C'est avoir les moyens de mutualiser les expériences et d'être plus efficaces pour aider d'autres parents. C'est avoir les moyens de se former et de s'informer. En adhérant à une fédération, on est mieux informé de ce qui se passe dans l'école de son enfant et en général dans le système éducatif. La force d'une fédération face au divers interlocuteurs régionaux (transport, éducation, etc.).

Historique :

En 2013, réouverture d'une association de parents d'élèves au lycée Eiffel. L'association comptait 5 adhérents FCPE au Lycée

En 2014, l'association comptait 17 adhérents FCPE au Lycée,

En 2015, l'association comptait 66 adhérents FCPE au Lycée,
En 2016, l'association comptait 102 adhérents FCPE au Lycée,
En 2017, l'association comptait 96 adhérents FCPE au Lycée,
En 2018, l'association comptait 104 adhérents FCPE au Lycée,

Année de 2018-2019 :

L'établissement compte environ 1470 élèves.

Les secondes générales débutent l'application de la réforme du Bac 2021.

Création d'une classe de Seconde Pro Fonderie.

L'année a été marquée par d'innombrables déclenchement d'alarmes incendie.

17 passages en conseil de discipline.

B. Bilan d'activité 2018-2019

Durant cette année, nous nous sommes toujours efforcés à être impliqués dans la vie du lycée :

- Être-présent sur les différentes commissions du lycée et notamment au conseil d'administration.
- 32 parents ont assuré la présence dans 28 conseils de classe. Il y a donc 52 postes occupés sur les 224 disponibles. Inviter les parents à être délégués, et les aider à remplir leur rôle.
- 9 pages ont été mises en ligne sur le site internet sur la vie ou activités dans le lycée. Poursuivre et faire « vivre » au mieux notre site internet (site internet : <http://fcpeeiffel.fr>).
- Pour faciliter la transmission de la fonction de secrétaire de l'association, il a été créée une adresse mail secretaria@fcpeeiffel.fr.
- Collecte d'information sur les problèmes de transport a été réalisée et transmise à la FCPE Nord pour une intervention auprès d'Ilévia (ex Transpole). Les remarques portées sur l'axe de la vallée de la Lys vers Armentières (et en forme générale la périphérie de Lille)
- Problème de chauffage et d'eau chaude aux douches de l'internat. Un courrier a été adresse au conseil régional (logeur) sans répercutions. Un article (à l'initiative d'un parent) dans la presse locale a provoqué un déblocage des fonds et l'anticipation des travaux dans l'internat.
- Une enquête administrative portait sur le système éducatif et la gestion des jeunes dans l'internat.

Autres actions

La formation aux premiers secours (P.S.C.1) dispensée par UDPS 59 (l'Union Départementale de Premiers Secours d'Armentières) courant octobre a profité à 27 lycéens. Cette opération a été possible grâce au concours de l'établissement (Mme Trémolières), les CPE (Mme Colantoni) et cofinancée par Michel PLOUY, Conseiller départemental du canton d'Armentières.

Opération de vente de calculatrices a été poursuivie sur la rentrée 2019-2020.

Mise à jour des informations bancaires.

C. Bilan financier 2018/2019

Les recettes pour l'exercice 2018/2019 ont été de 5 397.85 €. Elles se décomposent de la manière suivante :

- 1298 € au titre des cotisations FPCE (Don = Cotisation solidaire, Cotisation FCPE)
 - Donc 318 € au titre de la Part Locale
- 36.85 € au titre de la revue des Parents
- 3516€ pour la vente des 54 calculatrices

- 47 € au titre d'un remboursement d'une calculatrice
- 500 € au titre d'une subvention Conseil Départemental

Les dépenses 2018/2019 ont été de 5241.29 €. Elles se décomposent de la manière suivante :

- 980 € au titre du reversement des cotisations FCPE
- 36.85 € au titre de la revue des Parents
- 3462 € au titre de l'achat des calculatrices
- 39,44 € au titre de l'hébergement du site Internet
- 630€ au titre de l'opération PSC1

L'exercice 2018/2019 se finit avec un solde positif de 954,66€.

☺ Les comptes n'ont pas été consolidés et communiqués par la trésorière Madame Valérie MAGRET.

Nota Béné : Tous les documents comptables sont à votre disposition au siège de notre association située au bureau régional FCPE Nord au 111 avenue de la République, 59160 LOMME.

D. Prévision financière 2019/2020

Au 31 août 2019, l'association locale a perçu la somme de 4365.35€ au titre des cotisations et commandes de calculatrices.

Recettes estimées : 4500 €

Il n'est pas prévu d'opération PSC1 et de subvention.

Dépenses estimatives : 4000 €

E. Vote du bilan financier

Comme vous pouvez le constater, le budget est à l'équilibre dans les dépenses et les recettes.

Participent au vote : les adhérents FCPE de l'association présents à l'assemblée générale :

Vote du bilan financier :

Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 1 (départ)

Le bilan financier est adopté

II. Action pour 2019-2020

Participer à élection des représentants des parents d'élèves en octobre (tenue du bureau 1/2 journée et mise sous pli environ 60 heures)

Poursuivre et valoriser notre partenariat au sein de l'établissement Gustave Eiffel

Augmenter la participation des parents aux conseils de classes (seulement 52 postes pour 224)

Poursuivre les formations des élus et parents avec l'association départementale

Poursuite de la valorisation du site internet avec les informations pertinentes

Reconduction de l'opération calculatrices pour la rentrée 2020-2021

Définir la reconduction de l'opération PSC1 avec la nouvelle équipe au printemps.

Trouver des actions à mener au sein de l'établissement (avec ou sans l'Asso FI).

Se remettre en cause sur la communication de l'association vers les parents pour renouveler les membres pour l'année prochaine.

III. Partie statutaire

A. Dissolution du bureau

Conformément aux statuts de l'association.

Sont nommés : Président de séance – Martial DEQUEKER

Secrétaire de séance – Bertrand HEYMAN

B. Election du bureau des membres du conseil d'administration

Comme les statuts le prévoient, le bureau doit être renouveler au sein de l'association pour cette année scolaire.

- Président : Martial DEQUEKER
- Trésorière : Valérie MAGRET
- Secrétaire : Delphine MORETTI
- Secrétaire adjointe : Christine BEETS

Nous passons au vote pour le bureau.

Participent au vote : Les adhérents FCPE de l'association présents à l'assemblée générale.

Nombre de votant : 12

Pour : 12 contre : 0 Abstention : 0

Le bureau des membres du conseil d'administration de l'Association FCPE Gustave Eiffel d'Armentières est élu à l'unanimité.

C. Organisation des élections des représentant des parents d'élèves au CA

L'association FCPE présentera une liste de 10 candidats (5 titulaires et 5 suppléants)

- Martial DEQUEKER
- Bertrand HEYMAN
- Philippe CARLIER
- Christine BEETS
- Charlotte WILLEMOT

- Richard CASTEUR
- Valérie DEQUEKER
- Cathy VEROUX
- Delphine MORETTI
- Jean-Yves GUERANT

IV. Question diverse :

Problématique de perte et remise tardive d'adhésions (1 en avril, 4 en juin avec les nouveaux bulletins 2019).

V. Conclusion du président :

Nous remercions l'ensemble des parents qui se sont investis durant cet exercice.